

DU 1^{er} AU 8 DÉCEMBRE 2022

Élections professionnelles Fonction publique



JE VOTE
la
cgt



COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE

À LA CCP

Voter CGT, c'est essentiel

**POUR DONNER AUX FUTUR-ES
ELUS LES DROITS INDIVIDUELS**

de toutes et tous les agents
contractuels pour un meilleur
service public.

- Réalisation d'un plan de titularisation et de déprécarisation à la hauteur des enjeux (**diminution de l'emploi permanent et développement de l'emploi contractuel précaire à la Région**) : La CGT a obtenu, en juillet 2022, l'engagement de 1000 déprécarisations à la Région d'ici 2025, soit deux fois plus que le rythme annuel actuel pour les 3 prochaines années.
- Revendication d'une négociation salariale collective ;
- Accès pour toutes et tous à la Fonction publique sans condition de nationalité.

Je vote la CGT

**POUR DES REPRÉSENTANTS QUI
INTERVIENDRONT**

sur les questions qui me concernent

- Licenciement pour inaptitude physique, insuffisance professionnelle ;
- Dans l'intérêt du service : les demandes de révision d'entretien professionnel ;
- Les procédures disciplinaires ;
- Le droit syndical : obligation de consultation sur les décisions individuelles relatives au non-renouvellement du contrat des personnes investies d'un mandat syndical.

ET M'ACCOMPAGNERONT POUR :

- Faire valoir mes droits en cas de licenciement ;
- Obtenir la révision de mon entretien professionnel ;
- Travailler à temps partiel si je le souhaite ;
- Obtenir mon droit à télétravailler dans de bonnes conditions ;
- Rendre effectif mon droit à la formation ;
- Me défendre en cas de procédure disciplinaire.

DU 1^{ER} AU 8 DÉCEMBRE 2022, UN SEUL TOUR DE SCRUTIN

CHAQUE VOIX COMPTE !



FIER·E·S
D'ÊTRE
FONCTIONNAIRES
ET AGENT·E·S PUBLIC·QUE·S !

Pour une reconnaissance effective de l'apport des agents contractuels aux missions de service public régional

CHOISIR VOS ÉLUS CGT, C'EST AUSSI CRÉER AU NIVEAU NATIONAL UN RAPPORT DE FORCE SYNDICAL POUR GARANTIR VOS DROITS ET EN GAGNER DE NOUVEAUX !

- **Respect et défense des intérêts** individuels et des garanties collectives,
- Augmentation des traitements par **dégel du point d'indice**, intégration des primes dans le traitement de base et rattrapage des pertes constatées ces dernières années,
- **Créations d'emplois statutaires** pour développer des services publics répondant à l'intérêt général et organisation de concours chaque année,
- Rétablissement de la **retraite par répartition à 60 ans** pour toutes et tous avec une pension correspondant à au moins 75 % du traitement brut des 6 derniers mois d'activité et prise en compte des années d'études dans le calcul de la retraite, lutte.
- **Réduction de la durée d'avancement d'échelon** pour tous, à l'opposé de la réforme PPCR, ses multiplications de cadres d'emploi de A et ses temps de passages d'échelons rallongés,
- Mise en œuvre de **l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes**, à travail égal, traitement égal.

FIER-E-S
DE TRAVAILLER POUR LE
SERVICE PUBLIC!

Les candidats de la liste présentée par la CGT s'engagent à vos côtés pour :

- > **Garantir les droits contractuels individuels, lutter contre la précarité et gagner de nouveaux droits** : depuis de nombreuses années, le recours aux contractuels est utilisé pour faire face à la diminution drastique des agents titulaires. Cette diminution s'inscrit dans les mesures d'austérité et de casse du service public que nous subissons au quotidien depuis trop longtemps. Poursuivant les politiques d'austérité, la collectivité a fait le choix de recourir au contrat de projet qui n'ouvre aucun droit à intégrer la fonction publique territoriale ni d'évolution de traitement et qui plonge de nombreux collègues dans la précarité. Un réel plan de déprécarisation doit être mené.
- > **Obtenir la reconnaissance de la valeur professionnelle** : La CGT est attachée au principe de la reconnaissance de la réelle valeur professionnelle des agent-e-s. Son évaluation doit s'opérer dans un contexte défini, sur des critères lisibles et objectifs définis préalablement. Le principe de comparabilité doit trouver sa pleine application, pour l'ensemble des contractuels (CDD et CDI). Une égalité de traitement entre tous les contractuels doit être effective en terme d'avancement et d'ancienneté.
- > **Gagner l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes** : pour la CGT, le combat pour l'égalité professionnelle et contre les violences sexistes et sexuelles constitue un enjeu majeur. Pour cela, il y a lieu de renforcer le rôle des instances (CST, CHSCT, commissions administratives) et d'imposer une obligation de résultat pour la suppression des inégalités. Les déroulés de carrière doivent être égaux. Les écarts de rémunération sur un travail de valeur égale doivent être supprimés en revalorisant les métiers à prédominance féminine.
- > **Assurer le droit à la formation pour tous** : Pour la CGT, la formation professionnelle constitue un investissement pour et sur l'avenir. Elle doit répondre à différents besoins : les besoins d'organiser, de s'adapter à son emploi, d'actualiser ses connaissances et compétences ; les besoins d'évolution professionnelles pour l'ensemble des agents, fonctionnaires et contractuels, les besoins d'accès à un déroulement de carrière et à la promotion sociale ; l'accès à des connaissances diversifiées permettant de construire au-delà de l'emploi, de se former à des activités extra-professionnelles.

FONCTION PUBLIQUE
DU 1^{ER} AU 8 DÉCEMBRE

Je vote
cgt

CCP

La **CGT** c'est aussi l'accompagnement des agents sur les décisions qui les concernent : demandes de temps de travail partiel, entretien professionnel, procédures disciplinaires.

	NOM	Prénom	Sexe	Affectation
1	DUPOND	Bénédicte	F	DAU
2	ALI KODJO	Augustin	H	DSJVA
3	POURCHEZ	Rokia	F	DIRFI
4	FONTAINE	Pauline	F	PTEE FEDER
5	DURAND	France	F	DSJVA
6	RENAR	Frédéric	H	DCRP
7	BOURRIEZ	Laurence	F	DMI
8	LALAN	Arthur	H	Secrétariat Général
9	DELPORTE	Stéphane	H	DCCI
10	DANEL	Sophie	F	DARRU
11	BRESSON	Esteban	H	PTT FEDER
12	GRYSELEYN	Betty	F	PTT FEDER

Notre liste comporte 7 candidates et 5 candidats.

Vote électronique : Pour défendre vos droits, ne vous laissez pas priver de votre vote !

Conservez les identifiants envoyés par courrier mi-novembre pour pouvoir voter dès le 1er décembre
Munissez-vous de votre numéro de matricule (en haut de la fiche de paie).

Vote électronique depuis un ordinateur ou un smartphone.

Le vote sur le lieu de travail est un droit. Contactez la CGT pour toute difficulté.

UN SEUL TOUR DE SCRUTIN

CHAQUE VOIX COMPTE !



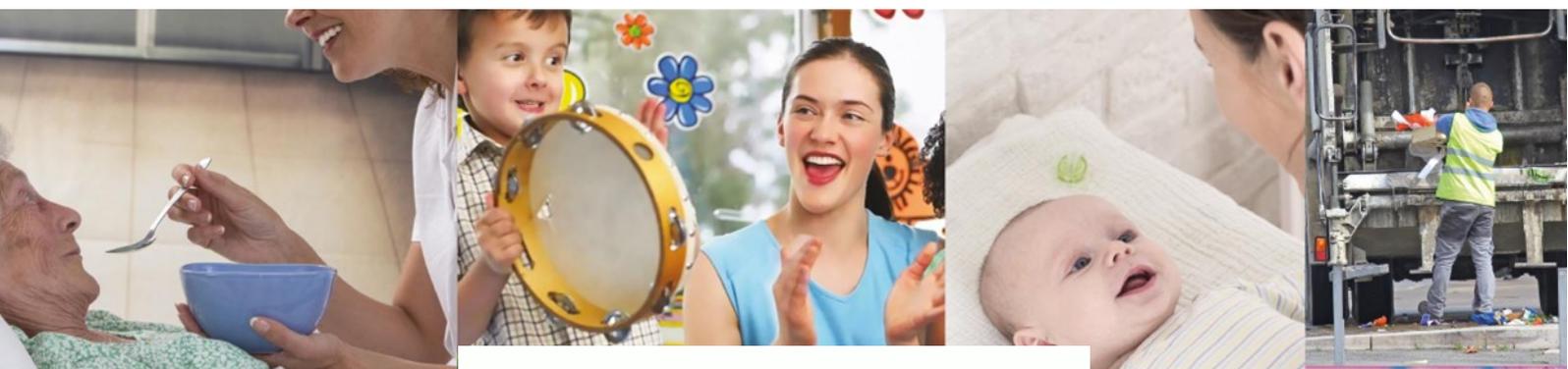
Élections professionnelles Fonction publique territoriale

JE VOTE

1^{ER} AU 8
DÉCEMBRE
2022

JE VOTE CGT

**PAS DE SERVICE PUBLIC SANS
LES AGENTS DE LA REGION
HAUTS-DE-FRANCE**



FIER-E-S !
DE TRAVAILLER POUR LE
SERVICE PUBLIC !

